



PLAN NATIONAL DE FORMATION 2019 La DGALN vous propose l'action de formation n°19-232

PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION ECOQUARTIERS

Réussir son projet d'aménagement de territoire La démarche Écoquartier, outil opérationnel partagé

Cette action fait partie du parcours de professionnalisation « ÉcoQuartiers » mis en œuvre par la DGALN pour les agents en poste sur ces missions.

Pour les agents de l'État, vous trouverez en annexe l'ensemble des actions du parcours avec le lien intranet :

<http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/les-parcours-de-professionnalisation-r5134.html>

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet :

<http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

Pour les collectivités et partenaires publics et privés, vous trouverez les informations sur la démarche EcoQuartier et le parcours de formation sur le site internet : <http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/formations/>



QUAND ?

3 et 4 juillet 2019

date limite d'inscription

7 juin 2019 (auprès du CVRH)

OÙ ?

CVRH de NANTES

délocalisé à **ANGERS**

DDT 49 - Cité administrative - bât. M

15 bis rue Dupetit-Thouars

49047 ANGERS CEDEX 01

vos contacts à la DGALN

maîtrise d'ouvrage : DHUP/AD4

chef de projet : KELLERHALS François - 01 40 81 94 12

francois.kellerhals@developpement-durable.gouv.fr

DGALN- Sous-direction de la performance

Rémy BLANES - Responsable du pôle national de formation

Lucie LAMBERTRAYAR - Cheffe de projet formation

vos contacts au CVRH

chef(fe) de projet : **Valérie BOSSARD**

assistant(e) de formation : Laurence MOLLEREAU

ted-cvrh-nantes@developpement-durable.gouv.fr

les objectifs de la formation

- Décliner les conditions de réussite d'un projet d'aménagement ;
- Maîtriser le référentiel ÉcoQuartier comme outil guide à l'élaboration et au suivi de projets à toutes les étapes, de la planification à l'évaluation ;
- Connaître les bases permettant d'appréhender et de porter la politique de l'aménagement opérationnel durable des territoires ;
- Disposer d'une méthode éprouvée pour interroger la gouvernance, l'opportunité et la faisabilité du projet, sa programmation et sa gestion au quotidien ;
- Partager autour de ce sujet les cultures professionnelles différentes en les enrichissant des visions croisées de l'État et des collectivités ;
- Mobiliser le réseau et les outils collaboratifs créés en continu par les partenaires du club ÉcoQuartier.

le public concerné – les pré-requis

Services de l'État (DREAL, DDT, UDAP, SGAR, Services locaux des agences nationales...) concernés pas les sujets suivants :

- ÉcoQuartier, Ville durable, Ecocité, aménagement, planification ;
- Développement durable ;
- Habitat, NPNRU ;
- Revitalisation des centres-bourgs ;
- Conseil aux territoires ;
- Environnement, transition énergétique, biodiversité, Nature en ville.

Collectivités et partenaires :

- Élus , agents de services techniques de collectivités
- Chefs de projet du programme de revitalisation des centres-bourgs
- Équipes projets de PRU et NPNRU
- Sociétés d'économie mixte, aménageurs
- CAUE, agences d'urbanisme, parcs naturels régionaux, Services Territoriaux de l'Architecture et du Patrimoine (STAP)...

CONTEXTE

Collectivités en milieu rural, centres-bourgs, villes moyennes, grandes villes, métropoles : **chaque territoire, quels que soient sa taille, son histoire, son contexte, est en mesure de s'engager vers un projet de territoire plus responsable et solidaire. Dans cette formation, nous verrons ensemble comment y parvenir, avec le référentiel ÉcoQuartier en fil conducteur et l'ancrage au territoire comme point de départ.**

La démarche ÉcoQuartier est élaborée autour de 4 dimensions et de 20 engagements qui ont pour vocation d'interroger et de guider l'ensemble des acteurs tout au long du projet.

Un ÉcoQuartier est un projet d'aménagement qui intègre tous les enjeux et principes d'aménagement durable de l'échelle du quartier à l'échelle du territoire :

- La gouvernance partagée et la co-construction : les ÉcoQuartiers sont des projets collectifs. Parce qu'ils doivent répondre aux besoins de tous, leur gouvernance mobilise tous les acteurs du territoire, du citoyen à l'élu, et doit proposer les outils de concertation et de suivi pour garantir la qualité du projet dans la durée et à l'usage ;
- La contribution à l'amélioration du quotidien, par la mise en place d'un cadre de vie de qualité, sain et sûr pour tous les habitants et usagers de l'espace public ou privé, et qui favorise le lien social ;
- La participation au dynamisme économique et territorial, grâce à la diversité des fonctions et à la diversité sociale, avec une offre adaptée de mobilité propice au développement d'alternatives à la voiture individuelle ;
- La promotion d'une gestion responsable des ressources et de l'adaptation aux changements climatiques, intégrant les préoccupations liées à la place de la Nature en ville.

Du plan ville durable au lancement du label national fin 2012, ce sont plusieurs années de travail qui ont permis la construction collaborative d'une démarche partagée, qui s'améliore en continu pour mieux correspondre aux attentes des collectivités et porteurs de projets.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Intervenants :

Alexis ROY – DREAL Pays de la Loire - Service Intermodalité, aménagement et logement -
Division politiques techniques de l'Aménagement

Porteur du projet de la visite terrain : Saint-Sylvain-d'Anjou (commune déléguée de Verrières-en-Anjou en Maine-et-Loire)

Programme prévisionnel :

Séquence 1 :

- La démarche ÉcoQuartier du ministère : du plan Ville durable au label ÉcoQuartier.
- Les différentes étapes, de la charte à l'amélioration continue du projet, l'accompagnement des porteurs de projet par les partenaires associés à la démarche.

Séquence 2 :

- Les 4 dimensions et 20 engagements de la démarche ÉcoQuartier.
- Déclinaison de l'aménagement opérationnel durable : se poser les bonnes questions au bon moment, mobiliser les compétences et les acteurs autour de son projet, lever les points de blocage, identifier des pistes de solutions ensemble.

Séquence 3 :

- Visite du projet d'aménagement de l'ÉcoQuartier « **Centre Bourg de Saint Sylvain d'Anjou** ». Échanges ouverts avec les participants.
- Visite commentée et structurée de l'opération par les porteurs de projet.

Séquence 4 :

- Les enseignements et retours d'expériences issus des projets labellisés, des précédentes campagnes de labellisation.
- Les ressources, outils et animations ÉcoQuartier mis à disposition de tous, du local à l'échelle nationale.

BULLETIN D'INSCRIPTION

PNF DGALN 2019 - Action n° 19-232

(à retourner au CVRH au plus tard le jour de la date de limite d'inscription)
par courriel : ted-cvrh-nantes@developpement-durable.gouv.fr

LA FORMATION : **Parcours de professionnalisation EcoQuartiers**
Réussir son projet d'aménagement de territoire
La démarche Écoquartier, outil opérationnel partagé

CVRH concerné : **CVRH de NANTES**
Chef(fe) de projet : **Valérie BOSSARD**
Assistant(e) : **Laurence MOLLEREAU**
Dates de la formation : **3 et 4 juillet 2019**
Date limite d'inscription : **7 juin 2019**

Catégorie d'action de formation : (cocher la case informatiquement)

T1 – adaptation immédiate au poste de travail

T2 – adaptation à l'évolution prévisible du métier

T3 – développement de ses qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications

Le stagiaire utilise son compte personnel de formation (C.P.F.) : oui non

LE CANDIDAT (à renseigner dans les cases informatiquement)

Nom Prénom Sexe (H/F)

Service (DREAL, DDT...) N° du département du service

Grade

Fonctions

Adresse courriel

Catégorie fonction publique					
A+ <input type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	OPA <input type="checkbox"/>	Contractuel <input type="checkbox"/>
Statut d'origine du demandeur					
MTES-MCTRCT <input type="checkbox"/>	MAA <input type="checkbox"/>	Autre Min. État <input type="checkbox"/>	Collectivité <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>	

Motivations et attentes de l'agent : (à renseigner dans les cases informatiquement)

--	--

Je m'engage à suivre l'intégralité de la formation		Date et signature de l'agent	
Avis	favorable <input type="checkbox"/> réservé <input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/>	Date et signature du supérieur hiérarchique	
Priorité	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	Visa du responsable RH ou formation du service	